



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1832

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Agglomération - Patrimoine réseau - Sécurisation renouvellement réseau - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguot, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil du 6 mars 2017**Délibération n° 2017-1832**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Agglomération - Patrimoine réseau - Sécurisation renouvellement réseau - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération n° 2015-0475 au Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Dans le cadre de la nouvelle politique publique de l'eau potable, définie dans le document cadre de novembre 2012, la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale figure parmi les 5 enjeux identifiés.

La Métropole de Lyon compte environ 4 051 kilomètres de réseau dans son patrimoine.

La gestion de ce dernier reste toutefois un exercice difficile dans la mesure où les canalisations sont enterrées, donc non visibles, et toujours en eau.

Pour améliorer cette gestion, la Métropole :

- s'est dotée, pour établir ses programmes de renouvellement de canalisations, d'un outil d'aide à la décision basé sur une analyse statistique des historiques de défaillances et prenant en compte des critères de vulnérabilité (zone de balnes (côteaux escarpés), proximité de voie ferrée, parking, pression dans les réseaux, etc.),

- a fait évoluer ses prescriptions techniques notamment sur la qualité des matériaux à mettre en œuvre dans tous les chantiers (qu'ils soient réalisés par le délégataire, la Métropole, ou des aménageurs),

- a intégré, dans le nouveau contrat de délégation de service public entré en vigueur le 3 février 2015 :

- . une campagne d'analyse annuelle des matériaux de canalisation afin de commencer à évaluer l'état de vétusté du réseau,
- . la mise en œuvre d'un programme spécifique de diagnostic des réseaux de gros diamètres,
- . le déploiement des capteurs intelligents sur le réseau d'eau : 5 500 capteurs de détection de fuites sur une partie du territoire et 400 000 compteurs d'eau communiquant d'ici fin 2018.

Un projet générique est identifié dans la PPI 2015/2020 : "Agglomération - Patrimoine réseau sécurisation renouvellement réseau" pour un montant de 3 730 000 € HT.

Les premières études ont permis d'identifier 4 opérations à mener rapidement dans le cadre du projet :

- 1 - Saint-Genis-Laval - Avenue Georges Clémenceau,
- 2 - Vénissieux - Boulevard Marcel Sembat,
- 3 - Dardilly - Chemin du Lavoir,
- 4 - Lyon 4° - Rue Philippe de Lassalle,

ainsi qu'une enveloppe destinée aux investigations complémentaires préalables aux opérations à mettre en place à partir de 2019.

II - Objectifs

1° - Saint-Genis-Laval - Avenue Georges Clémenceau

Il s'agit du remplacement de 2 conduites, l'une en fonte grise de diamètre 160 millimètres de 1935 et la seconde de diamètre 250 millimètres de 1957 dont l'état patrimonial est mauvais. Ces conduites alimentent l'hôpital Sainte-Eugénie et le complexe des Hôpitaux Lyon Sud.

Après modélisation, les 2 conduites peuvent être remplacées par une seule conduite en diamètre 250 millimètres en fonte ductile pouvant se déformer sans se rompre sur une longueur de 1 550 mètres de la mairie de Saint-Genis-Laval à 100 mètres de la rue Léon Bourgeois à Oullins. Ce dimensionnement tient compte des besoins futurs liés à l'urbanisation de ce secteur (2 000 logements prévus).

2° - Vénissieux - Boulevard Marcel Sembat

Il s'agit du renforcement du réseau d'eau potable sur 800 mètres : la conduite actuelle en diamètre 150 millimètres a subi 5 casses depuis 2007, la conduite future en diamètre 200 millimètres est dimensionnée pour répondre aux besoins du futur site du Grand Parilly (exemple - Le Puisoz) de 600 mètres cubes par heure.

L'opération sera réalisée en 2 phases :

- la première phase de la rue Jules Guesde à la rue Jeanne Labourbe, pour répondre aux impératifs de la direction de la voirie qui doit réaliser l'accessibilité au site,
- la seconde phase de la rue Jeanne Labourbe au boulevard Joliot Curie.

3° - Dardilly - Chemin du Lavoir

Il s'agit du renouvellement d'une conduite de diamètre de 200 millimètres sur 401 mètres et de diamètre 100 millimètres sur 302 mètres.

4° - Lyon 4° - Rue Philippe de Lassalle

Il s'agit du renouvellement d'une conduite de diamètre de 150 millimètres sur 430 mètres en fonte ductile suite à plusieurs casses récentes en zone de balme.

5° - Investigations complémentaires

Elles sont réalisées en complément des demandes de travaux pour mieux connaître l'encombrement du sous-sol et ainsi affiner le tracé et le chiffrage des opérations.

III - Coût financier

Dépenses (en € HT)	2017	2018	2019	TOTAL
Saint Genis Laval	250 000	950 000		1 200 000
Vénissieux	170 033	284 967		455 000
Dardilly	262 000	13 500		275 500
Lyon 4°	15 000	250 000	35 000	300 000
Investigations complémentaires opérations futures		50 000		50 000
TOTAL AP/CP	697 033	1 548 467	35 000	2 280 500

Les frais de fonctionnement des ouvrages seront gérés selon les modalités prévues au contrat de délégation de service public entre l'exploitant et la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de sécurisation du patrimoine réseaux eau potable.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable pour un montant de 2 280 500 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux selon l'échéancier suivant pour l'opération n° 1P20O5359 :

- 2017 : 697 033 € HT,
- 2018 : 1 548 467 € HT,
- 2019 : 35 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.